

D'Octavien à Auguste : le princeps, Rome et l'Italie. Fragments d'un discours impérial et production littéraire contemporaine, le prince et les poètes.

Les quelques réflexions qui suivent sont à replacer dans le cadre d'une recherche en cours qui porte sur la notion de discours impérial, formes, expressions et représentations du pouvoir impérial, des origines au IV^e siècle de notre ère. Mon objectif était de faciliter une mise en contexte de l'œuvre virgilienne, en insistant sur la fécondité des années 36-30, 29-28 et 27 avant notre ère, que l'on a assignées globalement à la préparation, la rédaction puis la publication des *Géorgiques*.

Je m'en tiens par exemple à la note de René Martin, sur les *Géorgiques* et leur composition, dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, mars 1982, p. 72-76, propos repris dans l'*Enciclopedia Virgiliana*¹. Selon Suétone-Donat, sept années de rédaction auraient été nécessaires, que Servius fait commencer dès la publication des *Bucoliques*, et prolonge par onze années pour l'*Énéide*, jusqu'à la mort de l'auteur. Une lecture de l'œuvre en présence de Mécène aurait eu lieu lors du retour d'Octavien d'Orient, à l'été 29, après la victoire d'Actium et la prise d'Alexandrie. Mais comme le notait déjà l'*Enciclopedia*, l'aspect systématique du comput est « troppo bella per essere vera » ! On peut commenter à l'envi les allusions supposées aux succès orientaux d'Octavien (2, 170-172 ; 3, 26-33 ; 4, 559-562), en en tirant argument pour une phase de composition quand le jeune César était en Asie, avec d'éventuels ajouts postérieurs. Toute recomposition peut être sujette à discussion, par exemple l'allusion en 3, 25 à une victoire sur les Bretons, qui a suggéré une expédition avortée en 34, pour une publication en 27, même si jamais le surnom d'Auguste n'est utilisé, ce qui n'est pas un argument dirimant puisque Vitruve, la même année, dédicace son traité *De Architectura* au *princeps* et ne le désigne pas autrement que comme l'*Imperator Caesar*.

Prenons donc la mesure d'un discours en mots, en relevant les allusions du poème à une titulature impériale en construction, cet *Imperator Caesar*, futur Auguste (ce qui nous place des années triumvirales au retour à Rome, avant ou dans une proximité immédiate en *terminus ante quem* des séances sénatoriales des 13 et 16 janvier 27, fondatrices du nouveau régime (partage des provinces, bouclier des vertus et surnom d'Auguste). Nous devons en outre replacer Virgile au sein de cette littérature triumvirale, en compagnie de Properce ou d'Horace, les œuvres de ces poètes n'étant pas à proprement parler « augustéennes », seul Ovide pouvant être considéré comme authentiquement « augustéen » (ce qui n'engage nullement la discussion concernant son attitude hostile ou non envers le pouvoir impérial)².

1. *Un discours en mots* : avec les quelques citations des *Géorgiques* contenant les mentions permettant d'insérer les propos virgiliens dans le cadre d'une perception contemporaine des mutations politiques en cours, les enjeux des affrontements entre triumvirs, la construction d'un discours tentant de renforcer le poids du futur Auguste dans la partie occidentale de l'empire (alors que les partisans d'Antoine sont encore nombreux à Rome, cf. les magistrats élus pour les années 34-31), puis les conséquences des échos des victoires remportées à Actium et à Alexandrie. Le contexte des années 36-29 est bien celui qui définit Rome, l'Italie et l'Occident par rapport à Octavien, de la victoire de Nauloque en 36, qui est l'œuvre d'Agrippa, au serment de « toute l'Italie » en 32, puis au 2 septembre 31 (Actium), au 1^{er} août 30 (double suicide d'Antoine et Cléopâtre) et au retour à Rome en 29 (triple triomphe des 13, 14 et 15 août) et à l'année préparatoire des séances de janvier 27, cette année 28 durant laquelle le futur Auguste devient le *princeps Senatus*.

¹ Francesco Della Corte (dir.), *Enciclopedia virgiliana*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, 1985-1996, 6 volumes ; en dernier lieu : Richard F. Thomas, Jan M. Ziolkovski (dir.), *The Virgil Encyclopedia*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2014, 3 volumes ; la notice sur les *Géorgiques* est de Christopher Nappa, qui a de surcroît consacré un livre à une réflexion très utile pour notre propos : *Reading after Actium: Vergil's Georgics, Octavian, and Rome*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2005.

² Il suffit de faire référence à l'article très fondateur de Fergus Millar, « Ovid and the *Domus Augusta*: Rome seen from Tomoi », *Journal of Roman Studies*, 83, 1993, p. 1-17 = *Rome, the Greek World, and the East*, I. *The Roman Republic and the Augustan Revolution*, H. M. Cotton et G. M. Rogers (éd.), Chapel Hill et Londres, The University of North Carolina Press, 2002, p. 321-349.

Document 1 : Virgile et les *Géorgiques*

— VERG. *Georg.* I, 24-28 Mynors :

tuque adeo, quem mox quae sint habitura deorum / concilia incertum est, urbisne inuisere, Caesar, terrarumque uelis curam, et te maximus orbis / auctorem frugum tempestatumque potentem accipiat cingens materna tempora myrto ;

Cf. SERV. *Georg.* I, 24 Thilo : *tuque adeo, quem mox quae sint habitura deorum concilia incertum est: iam adulatur Augusto quem inter deos inuocat. nec totum tamen dandum est adulationi, sed et ueritati. nam cum omnes imperatores post mortem sint inter deos relati, Augustus uiuus diuinos honores emeruit, quod etiam Horatius testatur dicens (epist. II 1, 15 : Praesenti tibi maturos largimur honores).*

Sans s'appesantir sur les *concilia deorum* et l'erreur à date tardive de Servius, qui penche pour une proximité de l'empereur avec les dieux, non pas seulement *post mortem* mais *uiuus*, j'insiste sur les termes employés qui me semblent devoir être mis en relation avec les futurs grands textes « augustéens » par excellence : *urbs / (orbis) terrarum*, et le rapport étroit entre le *Caesar* et l'*Auctor*, avant même qu'il ne convienne de parler d'un « Augustus » !

— VERG. *Georg.* I, 498 Mynors : *di patrii Indigetes et Romule Vestaque mater ;*

Dans cette partie finale du premier chant, les constructions « dynastico-familiales » du jeune César sont à l'honneur : héritier de la geste julienne (la *Venus genitrix*), il ajoute cette dimension de (re)fondateur et annonce par là-même la politique liée à la récupération du grand pontificat avec le dédoublement de la chapelle de Vesta au Palatin. Cf. pour la figure du *conditor* : S. Benoist, « Le prince en sa ville : *conditor, pater patriae et diui filius* », in N. Belayche (dir.), *Rome, les Césars et la Ville aux deux premiers siècles de notre ère*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 23-49 ; et pour Vesta, A. Frascchetti, *Roma e il principe*, Rome, 1990 [traduction française : *Rome et le prince*, Paris, 1994], p. 331-360.

— VERG. *Georg.* I, 503-508 Mynors :

iam pridem nobis caeli te regia, Caesar, / inuidet atque hominum queritur curare triumphos, quippe ubi fas uersum atque nefas : tot bella per orbem, / tam multae scelerum facies, non ullus aratro dignus honos, squalent abductis arua colonis, / et curuae rigidum falces conflantur in ense.

Dans cette toute dernière partie du final, je laisse de côté le registre propre à la thématique principal du poème (la charrue, les labours, etc.), et souligne les mentions significatives des triomphes et de la guerre *per orbem*, sachant que le retour à la paix sera bien l'un des éléments majeurs de la rhétorique justificative du principat – il serait également possible de prendre en compte l'emploi de *regia* dans ce passage, au premier vers, et le réseau de sens très riche formé par « *caeli te regia Caesar* ».

— VERG. *Georg.* II, 170-172 Mynors :

Scipiadas duros bello et te, maxime Caesar, / qui nunc extremis Asiae iam uictor in oris imbellem auertis Romanis arcibus Indum.

L'inscription du jeune César dans la grande histoire d'une Rome conquérante de citoyens-cultivateurs-soldats (les Scipions, avec au vers précédent les Décus, les Marius, les Camille), s'accompagne d'une commémoration de la victoire très opportunément orientée vers l'est : l'Asie bien sûr, mais également l'annexion de la geste d'Alexandre (l'Indus, cf. dans les *RGDA*, 31, 1, la mention des ambassades reçues par Auguste : *ad me ex In[di]a regum legationes saepe] m[issae sunt non uisae ante id t]em[pus] apud qu[em]q[ue] R[omanorum du]cem).*

— VERG. *Georg.* II, 533 Mynors : *hanc Remus et frater ; sic fortis Etruria creuit*

Nouvelle allusion aux origines de la cité à la fin du chant, avec Remus et la mention de l'Étrurie, en soulignant le processus grandement amorcé aux époques tardo-républicaine et augustéenne de la réincorporation de Rémus dans la geste *ab Vrbe condita* (cf. le récit ovidien de la mort de Rémus sous les coups d'un Celer). Voir les études de M. Ver Eecke, « De l'Aventin au Palatin : le nouvel ancrage topographique de Rémus au moment du passage de la République à l'Empire », *DHA*, 32-2 (2006), p. 75-94 et *La République et le Roi. Le mythe de Romulus à la fin de la République romaine*, Paris, 2008.

— VERG. *Georg.* III, 16-18 Mynors :

in medio mihi Caesar erit templumque tenebit : / illi uictor ego et Tyrio conspectus in ostro centum quadriungos agitato ad flumina currus.

Allusion aux mérites du poète, version littéraire d'un *monumentum* triomphal qu'il compte ainsi offrir au jeune César, qui achève dans le même temps les travaux engagés au *forum Romanum* du temple de César divinisé (officiellement inauguré dans le cadre du mois triplement triomphal d'août 29).

— VERG. *Georg.* III, 46-48 Mynors :

*mox tamen ardentis accingar dicere pugnas / Caesaris et nomen fama tot ferre per annos,
Titboni prima quot abest ab origine Caesar.*

Poursuite de la mise en regard du jeune César et de la geste troyenne : je retiens la répétition du nom (*Caesar* par deux fois et *nomen*), et l’insistance sur la grandeur du personnage (*fama, per annos, ab origine*). L’ensemble participe de l’interprétation convergente de l’*Imperator Caesar* en *conditor*.

— VERG. *Georg.* IV, 559-566 Mynors :

*Haec super ariurum cultu pecorumque canebam / et super arboribus, Caesar dum magnus ad altum
fulminat Euphraten bello victorque uolentis / per populos dat iura uiamque adfectat Olympo.
illo Vergilium me tempore dulcis alebat / Parthenope studiis florentem ignobilis oti,
carmina qui lusi pastorum audaxque iuuenta, / Tityre, te patulae cecini sub tegmine fagi.*

Dans la conclusion de son chant, le poète se met en scène, ce qui lui permet de souligner les liens tissés avec ce César, victorieux, qui vient de rentrer d’Orient et amorce, en ces mêmes années, le discours que nous allons envisager sur la *Respublica restitua*, en relevant la mention très significative dans ce passage des *iura* (cf. *infra* la monnaie de 28, document 3).

Le relevé qui précède, que je ne peux commenter en détail (voir les quelques brèves remarques à la suite de chaque passage), permet toutefois d’asseoir les contrepoints que représentent les documents non-virgiliens, présentés dans les deux parties qui suivent, afin de souligner les liens naturels entre l’œuvre poétique et son environnement politique immédiat, qu’il s’agisse de celui de la préparation, puis de la rédaction, et enfin de la diffusion des *Géorgiques*, avec une probable lecture en présence de l’*Imperator Caesar*, après son retour d’Orient à Rome. Ces années de la fin mouvementée du triumvirat et de la mise en place prudente, pragmatique, du principat, peuvent être évoquées au travers d’un figure emblématique des engagements (ou refus de prendre parti) de la part des aristocrates durant les dernières décennies de la République : Atticus selon le portrait qu’en trace son ami personnel Cornelius Nepos³.

Ce dernier, probablement originaire de *Mediolanum*, dans la plaine du Pô, comme Catulle dont le premier poème lui fut adressé, et comme Virgile, a achevé sa biographie d’Atticus avant la mort de ce dernier, fin mars 32. La cité a reçu le droit latin en 89, au moment de la guerre des alliés, puis la *civitas Romana* en 49 lors du retour de César en Italie et à Rome ; elle a été enfin incorporée au territoire italien en 42 sous l’impulsion d’Antoine. Toutefois, la citoyenneté romaine dans l’intervalle pouvait être acquise par la magistrature – application du *ius Latinum* – ou bien par octroi viritaire. Cornelius Nepos se présente comme un auteur « romain » de Rome, qui rédige de courtes biographies d’hommes illustres, mettant en regard des étrangers et des Romains – un Caton et cet Atticus nous sont parvenus –, après avoir consacré une chronique à des événements et des personnages grecs et romains. Après la mort d’Atticus, les chapitres 19 à 22 ont été ajoutés. Je souligne avec Fergus Millar que cette littérature « romaine » de l’époque est bien incarnée par des auteurs qui ne sont pas « Romains d’origine ».

Atticus, en cette toute dernière époque de la *Respublica Romana* – il est né en 110-109 et est donc l’aîné de César et de Cicéron de quelques années à peine –, est membre d’une longue lignée de Romains, un *eques* dont la *dignitas* personnelle ne dépend d’aucune magistrature, qui s’est retrouvé confronté aux affrontements successifs des guerres civiles, en ne se départant jamais d’une forme de neutralité hautaine que lui permettait sa longue galerie d’ancêtres, sa conception de l’engagement politique et de l’*amicitia* qui ne doit lui céder en rien. On pourrait à ce propos citer la *laudatio Turiae* retraçant les infortunes d’une famille romaine ayant survécu au triumvirat, aux proscriptions, avant de retrouver la « paix » sous Auguste. Comme Nepos, Atticus, l’ami de Cicéron, fut d’abord réservé à l’égard d’Octavien⁴, même si sa petite-fille Vipsania, fille de Pomponia et d’Agrippa, fut fiancée à Tibère, sa sœur, mariée à Q. Cicero, ces connexions

³ On peut se reporter à la lecture de cette *Vie d’Atticus* de Cornelius Nepos proposée par Fergus Millar, auquel j’emprunte l’essentiel de mon propos : « Cornelius Nepos, “Atticus”, and the Roman Revolution », *Greece and Rome*, 35, 1988, p. 40-55 = *The Roman Republic and the Augustan Revolution*, *op. cit.*, p. 183-199.

⁴ Pour une approche des relations entre vieux républicains et le jeune César, un cas d’école : Stéphane Benoist, « Cicéron et Octavien, de la *res publica* au *princeps*, lectures croisées », dans R. Baudry et S. Destephen (éd.), *La société romaine et ses élites. Hommages à Élisabeth Deniaux*, Picard, Paris, 2012, p. 25-34.

familiales ayant facilité un rapprochement avec le futur Auguste qu'il aida dans son projet de reconstruction du temple de *Iuppiter Feretrius* au Capitole. Il convient donc d'être toujours attentif à l'importance de ces relations sociales et familiales au sein d'une *nobilitas* qui fonctionne en réseau et dans une grande proximité avec les auteurs qui leur sont plus ou moins liés par des cercles littéraires au fort contenu politique (nous y reviendrons en conclusion *infra* section 4).

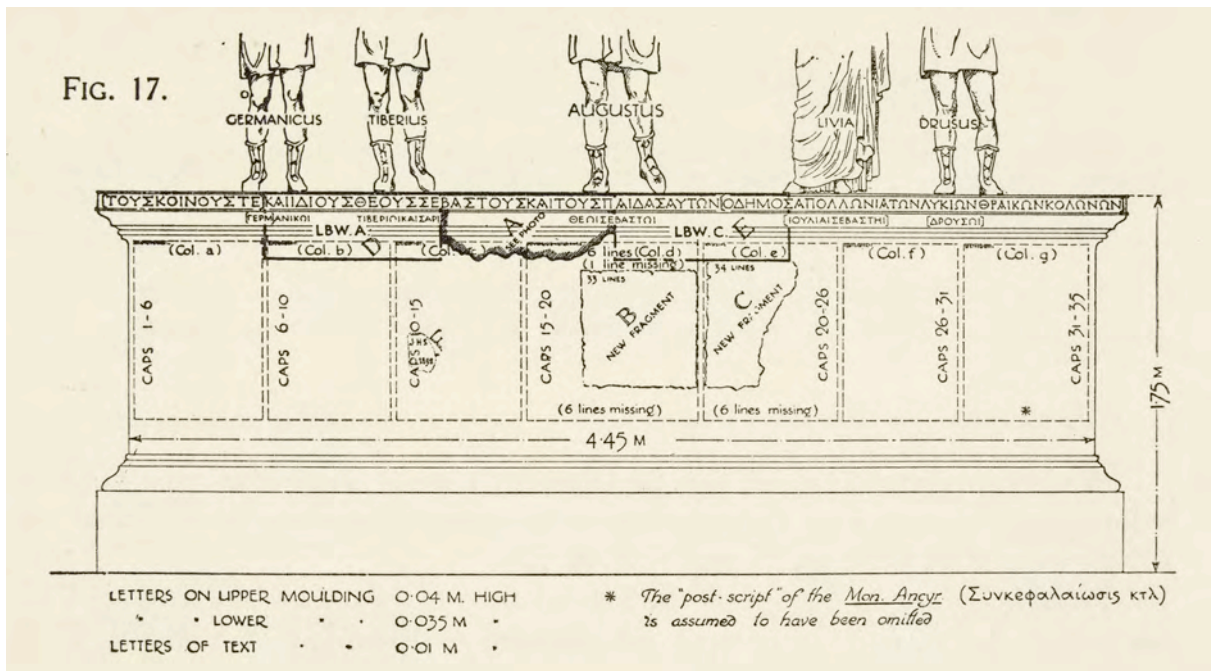
2. *Un discours en actes* : De la fin des affrontements des guerres civiles aux séances sénatoriales de janvier 27, puis tout au long des étapes successives de la mise en place du principat augustéen, qui furent tout sauf une période sans conflit ni fracture au sein de la société politique, il est utile de mettre en regard les mots du poète que nous venons de relever, et qui font plus ou moins directement allusion aux événements contemporains, et ce que nous pouvons – même *a posteriori* – percevoir de la mise en scène des paroles de l'*Imperator Caesar* futur *Augustus* dans les mots qui précèdent et qui suivent le retour du jeune César à Rome, en 30-28.

Document 2 : les *Res gestae divi Augusti*⁵



Le *monumentum* d'Ancyre (Ankara) : partie du titre en Latin Cf. T. Mommsen, *Res Gestae Divi Augusti. Ex Monumentis Ancyrano et Apolloniensi* (Berlin : Weidmann 1883) Tabulae : Exempli Latini Pagina II.

⁵ Nous disposons désormais de quatre éditions et de trois commentaires fort complémentaires pour le *monumentum* augustéen à partir de ses copies anatoliennes : J. Scheid, *Res Gestae Divi Augusti. Hauts faits du divin Auguste*, CUF-Les Belles Lettres, Paris, 2007 ; A. E. Cooley, *Res Gestae Divi Augusti. Text, Translation, and Commentary*, Cambridge, 2009 ; S. Mitchell, D. French, *The Greek and Latin Inscriptions of Ankara (Ancyra). Vol. I: From Augustus to the end of the third century AD*, Vestigia 62, Munich, 2012 ; P. Arena (a cura di), *Augusto, Res gestae. I miei atti*, Documenti e studi n° 58, Bari, 2014.



Apollonia, reconstitution des *RGDA* inscrites sur la base du groupe statuaire comprenant au centre Auguste, et de chaque côté en partant de lui, à sa gauche Tibère et Germanicus, à sa droite Livie et Drusus [W.H. Buckler, W.M. Calder, W.K.C. Guthrie, *Monumenta Asiae Minoris Antiqua* IV. *Monuments and Documents from Eastern Asia and Western Galatia* (Manchester University Press 1933) p.50, fig.17]

Les allusions virgiliennes à des événements contemporains, que j’ai essayé de relever dans la partie précédente, peuvent trouver un écho tout particulier dans un texte célèbre, qui peut sembler de prime abord fort tardif, ce bilan-programme dressé par Auguste et diffusé dans l’*Imperium Romanum*, après sa mort et sa divinisation à l’été 14 et dans les mois qui suivirent sous l’autorité du premier successeur, Tibère. Si nous savons qu’une inscription romaine devait figurer sur deux piliers à l’entrée du mausolée du Champs de Mars, ce que rappelle le préambule de la copie d’Ankara⁶, le hasard des découvertes épigraphiques nous confronte aux seules versions provinciales provenant du plateau anatolien : Ancyre au temple de Rome et d’Auguste, avec des versions latine et grecque ; Antioche de Pisidie, avec une copie latine reproduite sur les parois de l’entrée monumentale à trois baies d’une place éminemment « augustéenne », toutes deux colonies romaines augustéennes ; et Apollonia de Galatie, ancienne cité grecque, avec une version en grec et une mise en scène monumentale, voir *supra* de la *domus Augusti*.

Afin de bien mesurer les liens des *Res Gestae Divi Augusti* avec les témoignages de nos poètes triumviraux et augustéens, je rappelle l’existence d’une autobiographie augustéenne, rédigée durant les premières années du pouvoir du *princeps*, en tout cas jusqu’au tournant institutionnel de 23-22, projet qui a nourri assurément le texte qui en a pris le relais et est devenu *post mortem* l’expression d’une vulgate augustéenne, lecture orientée de l’histoire du demi-siècle écoulé⁷. Quoi qu’il en soit des strates successives de composition du texte des *Res gestae*, voire d’une ultime correction l’année de la mort d’Auguste, de sa diffusion sous l’autorité de Tibère et d’une possible adaptation aux différents contextes provinciaux d’exposition, j’extrait dans ce qui suit l’essentiel.

⁶ *Rerum gestarum divi Augusti, quibus orbem terra[rum] imperio populi Rom[an]i subiecit, et inpensarum, quas in rem publicam populumque Romanum fecit, incisarum in duabus abenensis pilis, quae su[n]t Romae positae, exemplar sub[re]ctum.* « Copie effectuée ci-dessous de l’inscription citant les hauts faits d’Auguste divinisé, qui a soumis l’univers à l’Empire du peuple romain, et les dépenses qu’il a effectuées pour la République et pour le peuple romain, l’original a été gravé sur deux piliers de bronze et retrouvé à Rome. » Ce préambule a tout lieu, comme les annexes et la version grecque du texte, d’être un élément de circonstance. Pour tout développement concernant les différents passages mentionnés et les relations supposées entre texte « romain » et copies « provinciales », se reporter aux éditions commentées mentionnées dans la note précédente.

⁷ Édition des fragments de l’autobiographie et plusieurs mises au point utiles dans Chr. Smith et A. Powell (dir.), *The Lost Memoirs of Augustus and the development of Roman autobiography*, Swansea, The Classical Press of Wales, 2009.

1.1 *annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparauī, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem uindicauī. 2 eo [nomi]ne senatus decretis honorif[ic]is in ordinem suum m[e] adlegit C(aio) Pansa et A(ulo) Hir[ti]o consulibus con[sula]rem locum s[ententiae dicendae simu]l [dans et i]mperium mihi dedit. 3 res publica n[e] quid detrimenti caperet], me pro praetore simul cum consulibus pro[uidere iussit. 4 p]opulus autem eodem anno me consulem, cum [consul uterqu]e in bel[lo ceci]disset, et triumuirum rei publicae constituend[ae creauit].*

« À l'âge de 19 ans [en 44 av.], j'ai levé, par décision personnelle et à mes frais, une armée qui m'a permis de rendre la liberté à la République opprimée par une faction. En récompense, le Sénat, par des décrets honorifiques, m'admit dans son sein, sous le consulat de C. Pansa et d'A. Hirtius [en 43 av.], en me donnant le droit de parler au rang des consulaires ; en outre, il me conféra l'imperium. Il me confia le soin de veiller au salut public, en qualité de propréteur, conjointement avec les consuls. La même année [en 43 av.], les deux consuls ayant péri à la guerre, le peuple me nomma consul et triumvir chargé d'organiser la République. »

34.1 *in consulatu sexto et septimo, postqua[m] b[el]l[ia] ciuili]a exstinxeram, per consensum uniuersorum [po]tens re[ru]m om[ni]um, rem publicam ex mea potestate in senat[us] popul[us]que R[om]ani [a]rbitrium transtuli. 2 quo pro merito meo senat[us] consulto Au]gust[us] appellatus sum et laureis postes aedium mearum u[estiti] publi[ce] coronaq[ue] ciuica super iunnam meam fixa est, [et clu]peus [aureu]s in curia Iulia positus, quem mihi senatus pop[uluma]que Rom[anu]m dare uirtutis clement[iaequ]e iustitiae et pieta[tis cau]sa testatu[m] est pe[r] e]ius clupei [inscription]em. 3 post id temp[us] auctoritate [omnibus praestiti, potest]atis au[tem] n[on]nihil ampliu[s] habu[i] quam cet[er]i, qui m[ibi] quoque in ma[gis]tra[t]u conlegae f[u]erunt.*

« Pendant mon sixième et mon septième consulat [en 28-27 av.], après avoir éteint la guerre civile en vertu des pouvoirs absolus que m'avait conférés le consentement universel, j'ai fait passer la République de mon pouvoir dans celui du Sénat et du peuple romain. Pour honorer cet acte méritoire, par sénatus-consulte j'ai été nommé Auguste ; les piédroits de ma maison furent officiellement ornés de lauriers, une couronne civique fut fixée sur son linteau, et un bouclier d'or fut déposé dans la Curie, avec une inscription attestant que le Sénat et le peuple romain me l'offraient en raison de mes vertus militaires, de ma clémence, de ma justice et de ma piété. Dès lors, je l'ai emporté sur tous en autorité, mais je n'ai pas eu plus de pouvoirs qu'aucun de mes collègues dans mes diverses magistratures. »

Le premier et l'avant-dernier chapitre de ce bilan de l'action augustéenne abordent des événements de la geste du jeune César qui se placent très exactement avant et après le contexte de rédaction des *Géorgiques*. Dans le premier cas, il s'agit de la relecture de ses premiers pas en politique de la part d'un Auguste vieillissant, l'année 44-43, celle-là même qui vit les hésitations puis le ralliement à sa cause de Cicéron, sinon de Brutus et Cassius, tandis qu'Antoine devenait l'adversaire déclaré et vilipendé de l'auteur des *Philippiques*, sous le regard « dégagé » d'un Atticus, et de bien d'autres *nobiles*. Le chapitre 34 aborde quant à lui la préparation et la mise en scène de la naissance officielle du principat en 28-27. Le héros du retour à la paix et à la liberté d'une république opprimée par une faction devient le héraut de cette *respublica restituta*, avec la remise de la *potestas* au Sénat et au Peuple Romain, contre des honneurs qui incluent les lauriers, la couronne civique et le bouclier des vertus, en récompense de celui qui l'emporte sur tous en *auctoritas*. Il m'apparaît que le *princeps Senatus*, qui semble avoir construit une partie de sa légitimité politique (et morale, après les égarements du jeune homme, plus ou moins épinglé pour quelques errements par ses compétiteurs, les partisans de Sextus Pompée ou d'Antoine) sur cette notion d'autorité dont on a repris récemment à nouveaux frais le contenu⁸, peut s'identifier aux propos virgiliens du premier chant (*cf. supra*, I, 24-28 : *auctor*).

Il est loisible d'ajouter en complément une pièce au dossier, tardive mais néanmoins susceptible de rendre compte du contexte, que d'aucun nommerait « intellectuel », de cette république finissante, des échanges entre membres de la *nobilitas*, et notamment des aspirations à des changements institutionnels et / ou une refondation morale et politique de la *respublica*. Il s'agit de la réécriture sévérienne par l'historien bithynien Dion Cassius d'un échange plausible, mais néanmoins fictif dans sa formulation toute thucydéenne, d'un débat entre deux conseillers du jeune César, Mécène et Agrippa, partisans l'un et l'autre d'une évolution de la cité de Rome entre *demokratia* et *aristokratia*, sinon pure monarchie, pour reprendre les mots de Dion au livre 52 de son *Histoire romaine*, en insistant sur leur dimension « polybienne », et en reprenant le titre d'un ouvrage collectif sous la direction de Claude Nicolet⁹.

⁸ De K. Galinsky, *Augustan Culture. An Interpretive Introduction*, Princeton, Princeton University Press, 1996, chapitre 1, p. 10-41, à G. Rowe, « Reconsidering the *Auctoritas* of Augustus », *Journal of Roman Studies*, 103, 2013, p. 1-15.

⁹ C. Nicolet (dir.), *Demokratia et Aristokratia*, Paris, Publication de la Sorbonne, Série Histoire Ancienne et Médiévale 10, 1984, avec sa propre contribution : « Polybe et la "constitution" de Rome : aristocratie et démocratie », p. 15-35.

Document 3 : trois monnaies d’Octavien

— RIC, I², 271, *denarius* de Brindes ou Rome (?), 32-29 av. n. è., *columna rostrata* et statue d’Octavien (au revers) ; RIC, I², 256, *denarius* de Brindes ou Rome (?), 32-29 av. n. è., statue d’Octavien, avec globe, sceptre, *aplustre* (au revers).



© Chr. H. Hallett, *The Roman Nude. Heroic Portrait Statuary 200 BC-AD 300*, Oxford Studies in Ancient Culture and Representation, Oxford, 2005, planches 47 & 70.

— L’*aureus* de 28 av. avec la mention au revers *leges et iura p. R. restituit*. Octavien, en toge, est assis sur un siège curule, il tient un rouleau à la main :



Cf. J. W. Rich, J. H. C. Williams, « *Leges et iura p. R. restituit*: A new *aureus* of Octavian and the settlement of 28-27 BC », *Numismatic Chronicle*, 159, 1999, p. 169-213.

Ces émissions monétaires, qui s’insèrent dans le contexte de l’achèvement des *Géorgiques* et dans celui de la fin des Guerres civiles et du retour d’Octavien à Rome, donc de la tenue des échanges rapportés par Dion Cassius, fournissent une illustration significative de ce que je nommais un « discours en actes », qui fonde la légitimité du vainqueur d’Actium en tant que restaurateur de la paix (*pax deorum / pax Romana*), mais également sauveur d’une République refondée (*leges et iura restituit*), sans s’étendre sur les débats engagés depuis une quinzaine d’année sur la formule « *Respublica restituta* » et sa signification dans le cadre de la mise en place par étapes du principat¹⁰. J’ai déjà eu l’occasion d’aborder l’instrumentalisation de la figure du prince nu dans un discours politique qui, pour la fin de l’époque triumvirale et le début du principat, est riche d’enseignement. L’image en cours de construction d’un Auguste plein de *gravitas* et de *dignitas* s’opposait dès lors à celles des opposants accusés de *leuitas*, quand ils ne sont pas ouvertement délégitimés au moyen d’une sexualité jugée déviante, ce pourquoi Cicéron le premier utilisa un tel argument dans son attaque en règle contre le consul Antoine en 44 (cf. le récit des *Lupercalia*)¹¹.

¹⁰ Une seule référence suffira : F. Hurllet, B. Mineo (dir.), *Le Principat d’Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

¹¹ Quelques éléments d’approche du dossier dans S. Benoist, « Honte au mauvais prince, ou la construction d’un discours en miroir », dans R. Alexandre, Ch. Guérin et M. Jacotot (éd.), *Rubor et Pudor. Vivre et penser la honte dans la Rome ancienne*, Études de littérature ancienne 19, Paris, Éditions Rue d’Ulm, 2012, p. 83-98 et « Le prince nu. Discours en images, discours en mots. Représentation, célébration, dénonciation », dans V. Huet et F. Gherchanoc (dir.), *Vêtements antiques. S’habiller et se déshabiller dans les mondes anciens*, Éditions Errance, Paris, 2013, p. 261-277.

Le discours « impérial » prend dès lors la forme d'une rhétorique en mots et en images qu'il nous faut replacer dans un cadre approprié¹². Si Virgile a probablement lu son poème devant Octavien – peut-être dans la maison de son protecteur –, celui-ci étant revenu triomphant des provinces transmarines, Cicéron avait utilisé quant à lui quelques années auparavant la curie et le forum pour développer ses arguments contre Antoine, lors de séances régulières ou extraordinaires du Sénat, ou bien de *contiones* opportunément convoquées par ses amis magistrats. Les contemporains de ces guerres de mots, qui ont toutefois conduit au choc des armes, sont les acteurs plus ou moins contraints d'une dramaturgie politique à plusieurs composantes : le rituel proprement dit des grandes cérémonies publiques auxquelles ils participent (processions de toutes natures : funérailles nobiliaires, triomphes et entrées solennelles), le fonctionnement des institutions politiques, quelque perturbé qu'il ait pu être (assemblées électorales et législatives, etc.) Ils en témoignent de diverses manières dans leurs écrits, qu'ils soient historiens, poètes, biographes..., et pour la plupart hommes politiques. Je suggère donc que notre lecture des sources littéraires, épigraphiques et numismatiques, pour ne reprendre que les trois grands ensembles sollicités dans cette étude, se doit d'être attentive aux renseignements multiples qu'elles nous fournissent : le sens premier de la narration proprement dit, le choix des termes retenus qui prennent des significations variées en fonction de leur contexte de rédaction et d'énonciation, mais tout autant le vaste réseau de signes formé par le cadre monumental dans lequel tout prend finalement place – un orateur s'adresse à la foule sous le regard des dieux et des *summi viri*, en un lieu chargé d'histoire(s), la plupart du temps en ces dernières décennies du 1^{er} siècle avant notre ère, associée(s) à des remises en cause et mutations de la *res publica*.

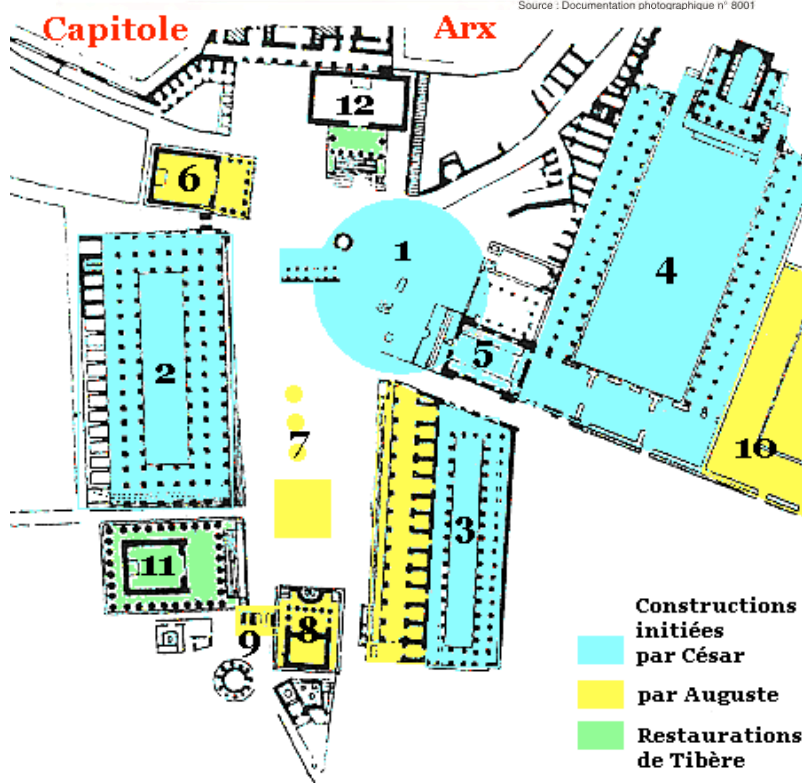
3. *Une monumentalisation du discours.* J'achève ces quelques réflexions engagées à partir de la mise en contexte des *Géorgiques* par un retour sur la riche signification du mot *monumentum*, de la célèbre affirmation d'Horace aux transformations contemporaines du *Forum Romanum*. De ces propos d'Horace aux réalisations d'Auguste, célébrées par Suétone tout comme par le Pseudo-Aurelius Victor à deux siècles et demi d'intervalle¹³, prenons la signification première de l'avertissement (*moneo / monumentum*), au sens très moderne d'une communication politique qui est véhiculée par les mots et la pierre. Je prendrai un seul exemple, celui du « vieux » Forum à l'époque de Virgile, profondément marqué par les événements des dernières décennies de la République : les funérailles improvisées de Clodius en 52 et l'incendie qui en résulta détruisant la *curia Cornelia* récemment construite par Sylla, les triomphes césariens de 46-45, le *funus* de César en mars 44, les affrontements entre césaricides et césariens, le programme monumental engagé par le dictateur et achevé par son fils adoptif, avec une forte inscription julienne des transformations de la *res publica*, par la nouvelle curie, dans l'axe désormais défini par le nouveau *forum Iulium*, la basilique Julienne, le nouveau temple de César divinisé, flanqué d'un côté par la *porticus* des futurs princes de la Jeunesse, Caius et Lucius, et de l'autre, sinon de part et d'autre, les fameux arcs de triomphe de l'époque octaviano-augustéenne, commémorant Nauloque, puis Actium, enfin le retour des enseignes prises par les Parthes lors de la défaite de l'armée romaine conduite par Crassus, autant de faits allusivement suggérés par les chants virgiliens (III, 16-18, le *templum* ; IV, 559-566, le *uictor*)¹⁴.

¹² Analyse désormais classique de ce « pouvoir des images » par P. Zanker, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Jerome Lectures 16, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1988-1990 (édition anglaise de *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich, 1987), qui couvre très exactement pour nous la période triumvirale et la mise en place du principat augustéen.

¹³ Horace, *Carmina*, III, 30, 1-2 : *Exegi monumentum aere perennius / regalique situ pyramidum altius* ; Suétone, *Divus Augustus*, 28, 5 : *Vrbem neque pro maiestate imperii ornatam et inundationibus incendiisque obnoxiam excoluit adeo, ut iure sit gloriatus « marmoream se relinquere, quam latericiam accepisset »* ; PS.-Aurelius Victor, *Epitome de Caesaribus*, 1, 19 : *Auxit ornatuque Romam aedificiis multis, isto glorians dicto : « Vrbem latericiam repperi, relinquo marmoream »*.

¹⁴ Une analyse convaincante des transformations du forum par César et Auguste chez F. Coarelli, *Il Foro Romano II. Periodo repubblicano e augusteo*, Rome, 1985, p. 211-324 « Il Foro tra Cesare e Augusto » ; synthèse accessible par C. Bustany et N. Géroutet, *Rome, Maîtrise de l'espace, maîtrise du pouvoir. De César aux Antonins*, Paris, 2001, p. 96-101.

Le *Forum Romanum* au dernier siècle avant notre ère



Il me semble essentiel d'avoir à l'esprit, en lisant les chants virgiliens, rédigés et achevés durant la décennie qui mène de la victoire d'Agrippa face à Sextus Pompée au retour d'Octavien, après Actium et Alexandrie, ce que représentent les enjeux du débat politique à Rome sur le meilleur régime possible, sur les conséquences des affrontements successifs depuis près d'un siècle de Marius et Sylla, de Pompée et César, des « Républicains » et des Césariens, enfin au sein de ce dernier « parti » des partisans d'Antoine et de ceux d'Octavien. En entendant certaines images des *Géorgiques*, on ne pouvait se méprendre sur les propos de l'auteur, tout en parcourant l'espace urbain de Rome, afin de décrypter une cité, miroir des événements récents, fruits d'un siècle de déséquilibre et de dysfonctionnement de la *res publica*, d'affrontements entre *imperatores*, la plupart membres des grandes familles de la cité, qui reposaient le problème des institutions et du fonctionnement de l'*Vrbs* au sein d'un vaste *Imperium Romanum*. Les mots des auteurs triumviraux et « augustéens » rendent compte des valeurs d'une société nobiliaire, oligarchique, qui s'interroge sur le pouvoir personnel et ses modes de célébration et de représentation *Vrbi et Orbi* ! Inscrire dans le vieux forum l'enjeu de ces débats, depuis la génération des Gracques, implique de révéler plus ou moins crûment les métamorphoses de la cité politique : la disparition du *comitium* qui incarnait la place du peuple assemblé au forum, monumentaliser la curie et lui donner une nouvelle axialité en liaison directe avec le premier forum nominalement associé au dernier des *imperatores* de la République (le *forum Iulium*), ce qui revient à assujettir les *patres* au premier d'entre eux, le *princeps Senatus* qui acheva l'œuvre de son père et se voulut *conditor*, tel un nouveau Romulus, enfin déplacer les rostres et les dédoubler, avec la construction du temple de César divinisé, tout ceci en disait long sur le nouvel ordre des choses : le magistrat doté d'une *auctoritas* incontestable pouvait prendre la parole en un lieu désormais investi. Voilà ce à quoi assistèrent les Horace, Virgile, Tite Live, et leur cadet Ovide. Une nouvelle Rome peut-être, une Rome qui néanmoins s'affirmait pérenne selon l'ambition concertée de tous, au-delà des multiples voix.

4. *Remarques conclusives*. Un dernier mot enfin, qui me permet de relier ces quelques réflexions aux recherches récentes en histoire romaine portant sur cette période de transition¹⁵. Entre neutralité et engagement, si tant est que ces termes aient exactement le sens que nous leur donnons dans le contexte de la cité antique, il m'apparaît que les œuvres des auteurs triumviraux et augustéens qui nous sont parvenues participent toutes, à un degré plus ou moins grand, à ce discours plus vaste, que je nomme volontiers « discours impérial », qui fut une construction collective, même si le nouveau pouvoir en place semble en retirer les principaux fruits. Cela pose à l'historien comme au spécialiste de littérature classique le problème essentiel des catégories de pensée qui sont les nôtres : peut-on parler d'idéologie, de propagande, doit-on envisager les relations entre un poète et un homme politique comme au temps des cités italiennes de la Renaissance ? Le *Carmen saeculare* d'Horace prend ainsi place dans une cérémonie politique à nulle autre pareille, l'*Énéide* de Virgile ne peut se départir d'une coloration éminemment augustéenne... Que fut un Mécène et quelles furent ses missions en l'absence d'Octavien à Rome et l'explication de son retrait politique au retour de son Auguste ami ? Il s'agissait certes de « *bene se ponere* », pour ce partisan de Brutus, qui sans reniement devait choisir en homme modeste le camp susceptible de l'aider au mieux. La liberté de ton de nos auteurs est réelle mais percent, ici où là, les affres d'une situation mouvante, le nouvel homme fort tirant sa légitimité de sa dimension de sauveur, béni des dieux.

Horace, I, 34, 12-16 : *Valet ima summis / mutare et insignem attenuat deus, / obscura promens; hinc apicem rapax / Fortuna cum stridore acuto / sustulit, hic possuisse gaudet.*

¹⁵ Je signale parmi d'autres les recherches de Philippe Le Doze et de Clément Chillet : du premier sa thèse parue (*Le Parnasse face à l'Olympe. Poésie et culture politique à l'époque d'Octavien / Auguste*, CEFR 484, Rome, École française de Rome, 2014) et trois articles très significatifs (« Les idéologies à Rome : les modalités du discours politique à Rome de Cicéron à Auguste », *Revue historique*, 654, 2010, p. 259-289 ; « Horace et la question idéologique à Rome : considérations sur un itinéraire politique », *Revue historique*, 664, 2012, p. 863-886 ; « Rome et les idéologies : réflexions sur les conditions nécessaires à l'émergence des idéologies politiques », *Revue historique*, 675, 2015, sous presse), du second sa thèse à paraître (*De l'Étrurie à Rome. Mécène et le fondateur de l'Empire*). Pour les liens tissés entre le prince et l'espace urbain, avant toute définition du discours impérial, S. Benoist, *Rome, le prince et la Cité. Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I^{er} siècle av. – début du IV^e siècle ap. J.-C.)*, collection Le Nœud Gordien, Paris, Puf, 2005.